ANNONCE LEGALE

Aux termes des statuts enregistrés à Niamey, il a été constitué une société ayant les caractéristiques ci-après :

Dénomination Sociale : AFRICAN CONSTRUCTION & URBAN DEVELOPMENT

Forme Juridique : SARL

Objet : La société a pour objet:

Autres services personnels n.c,a - S960004 (Bâtiments Travaux Publics (BTP), Prestation de . services, Commerce général, Représentation commerciale de marques et fabriques, - Achat et vente de terrain, Divers. La participation directe ou indirecte de la société a toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, sous quelque forme que ce soit, des lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement a I 'objet social ou a tous objets similaires, connexes ou complémentaires,)

<u>Siege social : siège social à Niamey ;</u> Quartier Plateau, 90 54 54 76. (République du Niger),

Capital social; 1.000.000 FCFA

Gérée par: YOUNES Mohamad

Durée: 99 ans à compter du 21/06/2023

<u>Dépôt au Greffe Immatriculation</u>: Les pièces constitutives ont été déposées au Greffe ou la Société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro NE-NIM-01-2023-B12-00300 en date du 21/06/2023.